DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

ÉPREUVE D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ET D'ÉDUCATION CIVIQUE

SÉRIE TECHNOLOGIQUE

SESSION 2007

CODE J1

UNE FEUILLE ANNEXE EST À RENDRE
AVEC VOTRE COPIE

Durée : 2 heures ; coefficient : 2

L'usage de la calculatrice et de tout document est interdit.

Le sujet comporte 8 pages.

Cette page ne fait pas partie de la numérotation du sujet.

ATTENTION : La page 8/8 est à agrafer à votre copie.

Cette épreuve d'Histoire Géographie et d'Education Civique comporte trois parties :

Première partie : Histoire ou géographie, pages 1 à 5. Vous traiterez au choix l'un des deux sujets de cette première partie.	18 points
Deuxième partie : Education civique, pages 6 à 7. Vous traiterez le sujet proposé.	12 points
Troisième partie : Repères chronologiques et spatiaux, page 8. Vous compléterez le document-réponse et vous le remettrez avec votre copie.	06 points
Orthographe et présentation pour l'ensemble de l'épreuve.	04 points
Total :	40 points

Vous devez, avant de répondre aux questions et avant de rédiger, étudier les documents.

27

Première Partie : HISTOIRE ou GÉOGRAPHIE (18 points)

Sujet n° 1 : HISTOIRE

LE RÔLE DES FEMMMES DANS LA RÉSISTANCE EN FRANCE

Document 1 : L'agent de liaison
Evelyne Sullerot est arrêtée une première fois en 1942 pour avoir refusé de rendre hommage au maréchal Pétain.

« Je suis rentrée dans un réseau grâce à des camarades d'enfance. Mon rôle consistait surtout à transporter des paquets à des adresses qu'on m'indiquait. Une fille de dix-sept ans et demi qui élève son frère et sa sœur, personne ne la suspecte. Mon armoire de jeune fille était pleine de grenades, de plastic, etc »

Source : Evelyne Sullerot, citée dans *Les Combattantes de l'Ombre*, M. Collins Weitz, Albin Michel, 1997

Document 2 : Lise London, une résistante, raconte.

« Je situe en septembre 1940, dit-elle, le moment où un cadre important du Parti* m'a jointe de la part de la direction pour me demander d'organiser dans la banlieue sud de Paris des Comités féminins. Comme un certain nombre de femmes je me demandais : pourquoi des comités « féminins » ? En fait c'était le seul moyen de mobiliser les femmes contre Vichy et l'occupant à partir des problèmes réels de la vie quotidienne ».

Les Comités féminins encouragent les femmes de prisonniers à occuper avec leurs gosses les mairies où le buste de Pétain a remplacé celui de Marianne. Il s'agit de réclamer du lait, des matières grasses, du charbon, des bons textiles, des galoches**... A Guingamp, elles prennent d'assaut la mairie, et le sous-préfet leur crie : « Mesdames, faites les yeux doux aux Allemands, ils vous donneront du lait ». Dans le Languedoc, elles obligent les autorités à mettre en vente un camion de pommes de terre. A Montpellier, elles se tiennent en silence sous les fenêtres du préfet pendant qu'il dîne. A Paris, des groupes de femmes se jettent sur des stocks de nourriture destinés aux soldats allemands. A Marseille, cinq cents femmes manifestent devant les boulangeries vides, tandis qu'à Sète, des centaines d'autres qui réclament du pain sont dispersées à la lance d'incendie.

Source : Lise London, cité dans *Il était des Femmes dans la Résistance*, Annia Francos, Stock, 1978

* Parti communiste français
** type de chaussures

28

Document 3 : Défilé de femmes en août 1945

Source : Jean-Louis Celati, Pierre Cavillon, *Chronique de la rue parisienne, Les années 1940*

QUESTIONS

Questions	**8 points**

Points

Question 1 (document 1)

a- Quel âge avait Evelyne Sullerot lorsqu'elle est entrée en résistance ? Pourquoi pense-t-elle que son âge et son sexe étaient des avantages ? **1,5**

b- De quelle manière Evelyne Sullerot participe-t-elle à l'action militaire des réseaux de résistance ? **1,5**

Question 2 (document 2)

Quel est le rôle des Comités féminins ? Justifiez votre réponse par deux exemples. **3**

Question 3 (document 3)

a- Qui défile ? **1**

b- Sur quels risques encourus par les résistantes ce document nous renseigne-t-il ? **1**

Paragraphe argumenté	**10 points**

Dans un paragraphe d'une vingtaine de lignes, grâce aux documents et à vos connaissances, vous montrerez que les femmes ont joué un rôle dans la Résistance en France.

Sujet n° 2 : GÉOGRAPHIE

LE TOURISME DANS LES ALPES

Document 1 : La Vanoise, une région à vocation touristique

Les six plus grandes stations de ski (Saint-Martin-de-Belleville, Méribel-les-Allues, Saint-Bon-Courchevel, Bourg-Saint-Maurice/Les Arcs, Tignes et Val d'Isère) comptent à elles seules 165 000 lits pour 15 500 habitants. Leur population est multipliée par onze au plus fort des saisons touristiques (février, mars). [...]

Dans les années soixante, la mode est aux « stations intégrées ». Elles bénéficient d'investissements lourds (plan neige 1963). D'une conception très rationnelle, elles comprennent dans un vaste ensemble des hébergements, des services et des lieux de distraction (La Plagne, Les Ménuires, Val Thorens, Les Arcs...). Ces stations très équipées en remontées mécaniques constituent de véritables " *usines à ski* ", en marge de la vie montagnarde et faiblement fréquentées l'été.

En réaction au gigantisme des précédentes, une nouvelle génération de stations recherche un compromis entre le village et la station intégrée. Construites dans un style plus local, celles-ci tentent de garder le contact avec la vie montagnarde et développent également le tourisme d'été (Champagny-en-Vanoise, Peisey-Nancroix, Aussois). [...]

La fréquentation estivale* de séjour est très nettement inférieure à celle de l'hiver, en particulier dans les grandes stations. L'intérêt croissant pour la nature et le sport en plein air a dirigé vers la montagne bon nombre de vacanciers. Le Parc de la Vanoise propose un cadre très attractif pour les randonneurs. Les communes-stations, soucieuses de rentabiliser les équipements d'hiver, ont entrepris ces dix dernières années de développer l'offre d'activités d'été : rafting, canoë-kayak, tennis, équitation, escalade, VTT, luge d'été, parapente. [...]

Source : 2002 MATE, *Parc National de la Vanoise*, GIP ATEN, Morgan Multimedia, EDATER

* fréquentation durant l'été

Document 2 : Val-Thorens, une station de sport d'hiver dans les Alpes

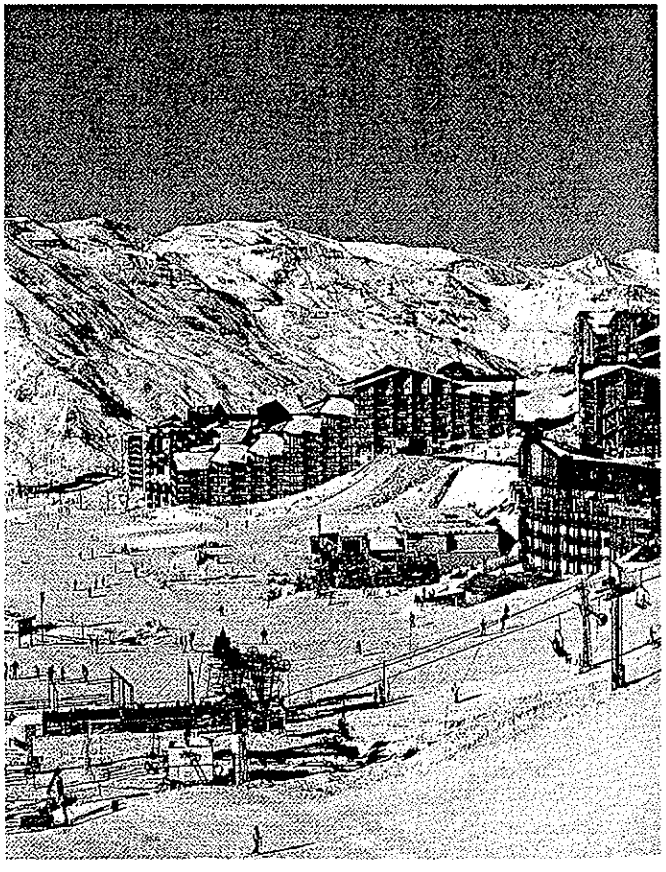

Source : P. Wynocki/ Explorer

Document 3 : Charte de la montagne de la FFCAM* pour un développement respectueux de l'environnement (extrait).

Texte adopté par l'assemblée générale des clubs alpins français à Lille en janvier 1994

1. La montagne constitue une **richesse naturelle et rare**, qu'il convient de **protéger**.

2. Conservons-lui son statut **d'espace de liberté** : ce milieu est fragile, ne laissons pas toutes sortes d'aménagements touristiques le dégrader, ne transformons pas la montagne en parc d'attractions artificielles.

3. Respectons aussi le **cadre de vie des populations** enracinées depuis longtemps et des nouveaux habitants qui ont choisi de s'y investir.

4. Ayons une **vision à long terme** et conservons pour les générations futures des sites capables de cristalliser les rêves et les émerveillements des hommes. Un développement non maîtrisé met la montagne en danger.

Source : www.ffcam.fr

*FFCAM : Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne

QUESTIONS

Questions	8 points

Points

Question 1 (document 1)

a. Quel type de station apparaît dans les années soixante ? **1**

b. Relevez-en les principales caractéristiques. **1,5**

Question 2 (documents 1 et 2)

a. La station de Val-Thorens correspond-elle au modèle des stations intégrées ? Justifiez votre réponse. **1,5**

b. Citez une raison qui explique le développement du tourisme d'été dans les Alpes. **1**

Question 3 (documents 1 et 3)

Expliquez pourquoi la nouvelle génération de stations correspond mieux aux principes de la charte de la montagne pour un développement respectueux de l'environnement ? **3**

Paragraphe argumenté	10 points

À partir des informations tirées des documents et en vous aidant de vos connaissances, vous montrerez, dans un texte rédigé d'une vingtaine de lignes, l'évolution du tourisme dans les Alpes.

Deuxième partie : ÉDUCATION CIVIQUE : (12 points)

LA CITOYENNETÉ EUROPÉENNE.

Document 1 : Extraits du traité de Maastricht (7 février 1992).

Article 8.1

« Il est institué une citoyenneté de l'Union. Est citoyen de l'Union toute personne ayant la nationalité d'un État membre. [...]

Article 8.A1

Tout citoyen de l'Union a le droit de circuler et de séjourner librement sur le territoire des États membres, sous réserve des limitations et conditions prévues par le présent traité et par les dispositions prises pour son application.

Article 8.B

1. Tout citoyen de l'Union résidant dans un État membre dont il n'est pas ressortissant, a le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales dans l'État membre où il réside, dans les mêmes conditions que les ressortissants de cet État. [...]

2. Tout citoyen de l'Union résidant dans un État membre dont il n'est pas ressortissant a le droit de vote et d'éligibilité aux élections au Parlement européen dans l'État membre où il réside, dans les mêmes conditions que les ressortissants de cet État. »

Document 2 : Le Parlement européen de Strasbourg.

Parlement Européen / Palais de l'Europe à Strasbourg

Le Parlement européen (PE) est l'émanation démocratique des peuples d'Europe. Directement élus tous les cinq ans, les membres (MPE) du Parlement européen siègent, non pas par nationalité, mais par affinité politique.

Document 3 : Passeport européen délivré par la France.

Passeport européen
délivré par la France.

QUESTIONS	4 points

	Points
Question 1 (document 1)	
a - Qui est citoyen de l'Union européenne ?	**0,5**
b - Quels sont les droits du citoyen de l'Union européenne ?	**2**
Question 2 (document 2)	
Que représente le Parlement européen ?	**0,5**
Question 3 (documents 1 et 3)	
Comment la circulation des personnes est-elle facilitée entre les États de l'Union européenne ?	**1**

Paragraphe argumenté	8 points

En vous appuyant sur l'ensemble des documents et sur des exemples de votre choix, vous montrerez, en une quinzaine de lignes, comment se met en place la citoyenneté européenne.

Troisième partie : REPÈRES CHRONOLOGIQUES ET SPATIAUX (6 POINTS)

CETTE FEUILLE EST À AGRAFER À VOTRE COPIE

Repérage dans l'espace **(3 points)**

Placez sur la carte de France les six régions suivantes : Île- de- France ; Nord- Pas De Calais ; Languedoc-Roussillon ; Alsace, Aquitaine ; Auvergne. *(0,5 point par élément)*

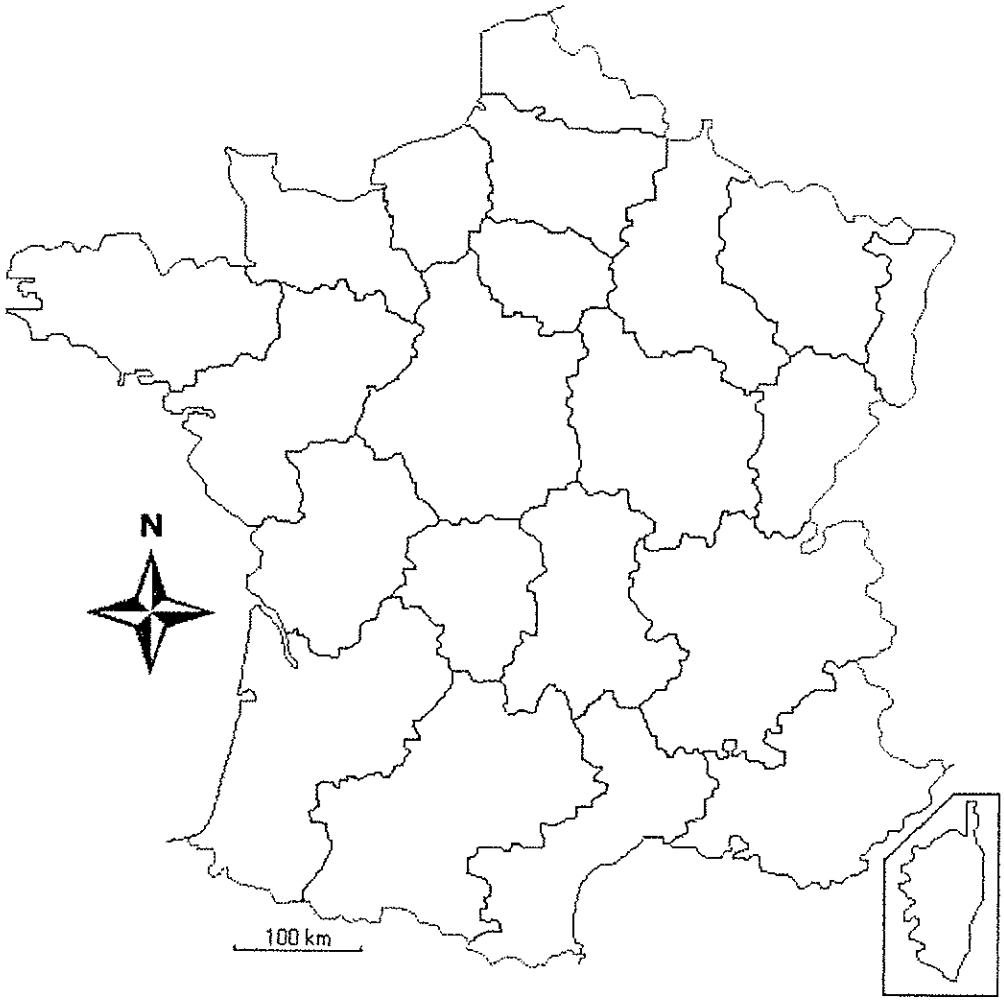

Repérage dans le temps **(3 points)**

Classez ces trois évènements dans le tableau suivant : le Traité de Rome ; le droit de vote des femmes en France ; la création de la Sécurité sociale. *(1 point par élément)*

Dates	Évènements
1944	
1957	
1945	

35

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET
EPREUVE D'HISTOIRE-GEOGRAPHIE ET D'EDUCATION CIVIQUE

Eléments de correction

Sujet n° 1 Histoire : LE RÔLE DES FEMMES DANS LA RÉSISTANCE

L'échelle de notation sera utilisée dans toute son ampleur, sanctionnant les très mauvaises copies valorisant les meilleures. On ne doit pas hésiter à donner la note maximale lorsque la réponse fournie est correcte.
Des points de valorisation pourront être accordés, **sur l'ensemble du sujet d'histoire**, pour la cohérence générale du travail, l'apport de connaissances personnelles, la capacité à produire un raisonnement logique ou tout autre élément positif. Ces points de valorisation devront figurer sur la copie avant l'indication du total sur 18 points.

Questions	**8 points**

Question 1 (document 1) :
a- Evelyne Sullerot avait 17 ans et demi. D'après elle personne n'aurait eu l'idée de soupçonner une jeune fille, sensée se consacrer à l'éducation de son frère et de sa sœur.
1,5 point *à moduler selon la formulation de la réponse*
b- Elle est agent de liaison ; elle transporte des paquets, cache des armes ou des explosifs…
1,5 point *à moduler selon la formulation de la réponse*

Question 2 (document 2)
Le rôle des Comités féminins est de mobiliser les femmes et d'organiser des actions pour protester contre le gouvernement de Vichy et l'occupant nazi en prenant appui sur les problèmes de la vie quotidienne
1 point *à moduler selon la formulation de la réponse*
On attend le relevé de deux exemples d'actions parmi les suivants :
La prise de la mairie de Guingamp pour obtenir du lait ; l'obligation pour les autorités à mettre en vente un camion de pommes de terre dans le Languedoc ; une manifestation silencieuse sous les fenêtres du préfet qui dîne à Montpellier ; des femmes qui se jettent sur des stocks de nourriture destinés aux soldats allemands à Paris; une manifestation devant les boulangeries vides à Marseille ; une manifestation pour réclamer du pain à Sète.
On valorisera les élèves qui remarquent la généralisation des actions à l'ensemble de la France.
2 points *soit 1 point par élément relevé*

Question 3 (document 3)
a- On acceptera « les déportées politiques », mais aussi des rescapés des camps, des résistantes qui ont été déportées dans les camps (ou toute formulation équivalente).
1 point
b- Pour avoir résisté, ces femmes ont pu être envoyées en camp de concentration ou d'extermination (ou ont risqué la mort).
1 point

Paragraphe argumenté	**10 points**

Pour apprécier la valeur du paragraphe argumenté, on prendra en compte les éléments suivants :

- **respect de la consigne** (sujet, longueur du texte…) ;
- utilisation d'un **vocabulaire disciplinaire** ;
- **organisation de l'exposé** (par types d'action ; distinction entre formes d'engagement et risques encourus…) ;
- mobilisation des **connaissances** et des **notions** pour faire apparaître que les motivations (politiques, problèmes de la vie quotidienne…) ; la diversité des adversaires (régime de Vichy, occupant allemand, nazisme…) ; les différentes formes d'organisation (partis politiques, comités, réseaux…) ; les différentes formes d'engagement (individuel, collectif) ; les actions possibles (agent de liaison, manifestation, lutte armée, presse clandestine…) ; la référence à des personnages connus (Lucie Aubrac, Marie-Claude Vaillant-Courturier…) ; les risques encourus (arrestation, emprisonnement, tortures, déportation, extermination...).

36

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET
EPREUVE D'HISTOIRE-GEOGRAPHIE ET D'EDUCATION CIVIQUE

Eléments de correction

Sujet 2 Géographie : LE TOURISME DANS LES ALPES

L'échelle de notation sera utilisée dans toute son ampleur, sanctionnant les très mauvaises copies et valorisant les meilleures. On ne doit pas hésiter à donner la note maximale lorsque la réponse fournie est correcte.
Des points de valorisation pourront être accordés, sur l'ensemble du sujet de géographie, pour la cohérence générale du travail, l'apport de connaissances personnelles, la capacité à produire un raisonnement logique ou tout autre élément positif. Ces points de valorisation devront figurer sur la copie avant l'indication du total sur 18 points.

Questions	**8 points**

Question 1 - document 1

a. On attend une réponse: « stations intégrées »

1 point *pour la réponse exacte*

b. On attend des élèves qu'ils repèrent dans le texte au moins trois éléments caractéristiques du modèle des stations intégrées parmi les suivants :
- une fonction principale : les sports d'hiver (ou le ski)
- des investissements lourds
- une conception rationnelle
- de vastes ensembles pour l'hébergement
- un grand nombre de remontées mécaniques
- des services et lieux de distraction
- le gigantisme

On valorisera l'explication éventuelle de l'expression « usines à ski ».

1,5 point *soit 0,5 point par élément relevé*

Question 2 - documents 1 et 2

a. On attend du candidat qu'il confirme l'appartenance de Val-Thorens au modèle des stations intégrées grâce à deux éléments de la photographie choisis parmi les suivants:
- remontées mécaniques au pied des ensembles
- pistes
- tours ou immeubles
- intégration artificielle au cadre montagnard

1,5 point *soit 0,5 point pour la confirmation comme station intégrée et 0,5 point par élément de justification relevé (dans la limite de 1 point).*

b. On attend du candidat qu'il cite une des causes du développement du tourisme d'été parmi les suivantes:
- intérêt pour la nature et le sport en plein air
- développement d'activité d'été : rafting, tennis…
- pratique de plus en plus fréquente de la randonnée
- souhait de rentabiliser les équipements d'hiver

On valorisera la mise en relation entre nouvelle génération de stations et tourisme d'été.

1 point

Eléments de correction

Question 3 - documents 1 et 3
On attend du candidat qu'il s'appuie sur les caractéristiques de la nouvelle génération de stations (doc 1), pour expliquer pourquoi elles contribuent à un développement maîtrisé de la montagne (doc 3).
On attend au moins deux éléments parmi les trois suivants :

- meilleure adéquation avec la vie montagnarde (construction dans un style plus local, refus de la transformation de la montagne en parc d'attractions artificielles…)
- prise en compte du cadre de vie des populations (village)
- étalement de la fréquentation touristique (développement du tourisme d'été)
- souci des générations futures par un développement maîtriséde la montagne.

On valorisera le candidat qui mettra en relation stations intégrées et dégradation de l'environnement montagnard. **3 points** *à moduler selon la qualité de l'explication et les exemples retenus*

Paragraphe argumenté	**10 points**

Pour apprécier la valeur du paragraphe argumenté, on prendra en compte les éléments suivants :

- **respect de la consigne** (sujet, longueur du texte) ;
- utilisation d'un **vocabulaire disciplinaire ;**
- **organisation de l'exposé** : (évolution des stations intégrées vers une nouvelle génération de stations ou fil conducteur du respect de l'environnement montagnard)
- mobilisation des **connaissances** et des **notions** pour faire apparaître quelques éléments qui évoquent l'association stations intégrées/tourisme de masse/ sports d'hiver ; les infrastructures touristiques (remontées mécaniques, hébergement, transports…) ; les caractéristiques des stations intégrées ; les stations villages et les aménagements correspondants (activités tournées vers la prise en compte du site) ; le développement du tourisme d'été ; la prise en compte du cadre de vie montagnard et des populations ; le développement maîtrisé de la montagne ; la recherche de conciliation du développement de l'activité touristique (rentabilité) et des contraintes du respect de l'environnement…

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET
EPREUVE D'HISTOIRE-GEOGRAPHIE ET D'EDUCATION CIVIQUE

Eléments de correction

Éducation Civique : LA CITOYENNETÉ EUROPÉENNE

L'échelle de notation sera utilisée dans toute son ampleur, sanctionnant les très mauvaises copies et valorisant les meilleures. On ne doit pas hésiter à donner la note maximale lorsque la réponse fournie est correcte.
Des points de valorisation pourront être accordés, **sur l'ensemble du sujet d'éducation civique**, pour la cohérence générale du travail, l'apport de connaissances personnelles, la capacité à produire un raisonnement logique ou tout autre élément positif. Ces points de valorisation devront figurer sur la copie avant l'indication du total sur 12 points.

Questions	**(4 points)**

Question 1 :
Toute personne ayant la nationalité d'un État membre. **0,5 point**
On attend deux réponses parmi les suivantes : le droit de circuler, le droit de séjourner dans les États membres, le droit de voter à certaines élections, le droit d'être éligible.
2 points *soit 1 point par élément relevé*

Question 2 :
Les citoyens des États membres de l'Union européenne ou les peuples d'Europe (ou toute autre réponse équivalente). **0,5 point**

Question 3 :
On attend une réponse parmi les suivantes (ou toute autre formulation équivalente) : par l'abolition des frontières intérieures, par la libre circulation des citoyens, par la création d'un passeport européen. **1 point**

Paragraphe argumenté :	**(8points)**

Pour apprécier la valeur du paragraphe argumenté, on prendra en compte les éléments suivants :
- **respect de la consigne** (sujet, longueur du texte…) ;
- utilisation d'un **vocabulaire disciplinaire** ;
- **organisation de la démonstration** ;
- mobilisation des **connaissances** et des **notions** pour faire apparaître quelques éléments qui rappellent le Traité de Maastricht, la mise en place de la citoyenneté européenne, la définition de la notion d'Union européenne, l'organisation et le rôle du Parlement européen de Strasbourg, les accords de Schengen, l'établissement du passeport européen délivré par les États membres, l'extension du droit de vote et d'éligibilité à certaines élections, la libre circulation des citoyens européens…

Repères Chronologiques et spatiaux :

Repérage dans l'espace (3 points) : 0,5 point par élément juste.

Repérage dans le temps (3 points) : 1 point par élément juste.